

## THEME DE REFERENCE

N° 02/2020FEDANMAR

### *RECRUTEMENT D'UN AGENT DE PROXIMITÉ DU PROJET « PROMOTION DE LA DEMOCRATIE LOCALE PARTICIPATIVE A OUJDA ET A BERKANE. MAROC »*

Tétouan, 28 octobre 2020

Dans le cadre du **projet « Promotion de la Démocratie locale participative a Oujda et a Berkane. Maroc »**, financé par l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement (AACID) et le FAMSÍ, aura lieu le procès de recrutement d'un/e **Agent/e de proximité** pour le projet dans la ville de Berkane.

Les dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions ci décrites.

En ce qui concerne la soumission des dossiers, les concurrents peuvent procéder selon les propositions suivantes :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à l'adresse indiquée ci-après :

**Bureau du Fédération ANMAR**

**Commune de Tétouan Al-Azhar- Espace citoyenneté /93000 - Tétouan**

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse susmentionnée ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit l'envoyer par mail à les adresses suivantes : [coordination.anmar@gmail.com](mailto:coordination.anmar@gmail.com);  
[sergio@andaluciasolidaria.org](mailto:sergio@andaluciasolidaria.org);

**Le dernier délai de réception des candidatures est le mardi 10 novembre 2020 à 12:00 midi.**

Les pièces justificatives à fournir sont celles-ci :

- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation

## I. INTRODUCTION

Dans le cadre du **projet « Promotion de la Démocratie locale participative a Oujda et a Berkane. Maroc »**, financé par l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement (AACID), la Députation de Jaén et le FAMSÍ, aura lieu le procès de recrutement d'un/e **Agent/e de proximité** pour le projet dans la ville de Berkane, implémenté par la Fédération ANMAR en collaboration avec le Fonds Andaloux des Municipalités pour la Solidarité International -FAMSÍ- et les communes de Berkane et Oujda; qui a comme objectif Renforcer l'interdépendance de la société civile et des entités locales dans le but d'améliorer la qualité des pratiques démocratiques, et développer des outils de contrôle et de reddition des comptes au service de la participation citoyenne dans la vie publique des entités locales.

### ACTIVITES DU PROJET

**Relié au Résultat ; Renforcement des outils de participation, de suivi et de contrôle des politiques locales par une partie de la société civile organisée, les citoyens.**

A1.R1. Création et formation du groupe Berkane Moteur.

A2.R1. Assemblées de citoyens liées au processus budgétaire participatif de Berkane (assemblée d'autorégulation, assemblée de débat, assemblée, présentation d'idées de projet, assemblée de viabilité).

A3.R1. Campagne de communication sur la budgétisation participative à Berkane.

A4.R1. Jour du vote du (des) projet (s) du budget participatif.

A5.R1. Visite d'échange d'expériences en Andalousie sur les budgets participatifs.

A6.R1. Mise en œuvre du (des) projet (s) voté (s) à Berkane.

A7.R1. Journée de reddition de compte à Berkane.

A8.R1. Assistance technique andalouse sur la budgétisation participative et le genre.

**Relié au résultat 2 ; Garantie de la durabilité du processus de budget participatif au niveau local**

A1.R2 Suivi entre les villes Larache / Tétouan / Chefchaouen-Berkane.

A2.R2. Edition et publication de l'expérience.

A3.R2. Création de l'unité de budget participatif de Berkane.

A4.R2. Journées des élus à Oujda et Berkane.

## II. OBLIGATIONS DE LA FEDERATION ANMAR ET DU CANDIDAT

### Obligations d'ANMAR :

Pour le bon déroulement du projet, la Fédération ANMAR s'engagera à :

- Fournir les contacts pour la coordination avec chaque commune ;
- Assurer la disponibilité des responsables communales ;
- Fournir au administrateur les documents disponibles sur le projet ;
- Prendre en charge les frais de déplacement de l'équipe ;

### Obligations Commune Berkane :

Pour le bon déroulement du projet, la Commune Berkane s'engagera à :

- Fournir un lieu de travail pour le candidat ;
- Identifier clairement les quartiers d'influence ;
- Assurer la disponibilité d'un responsable politique et technique pour le projet ;
- Assurer les mécanismes nécessaires pour le bon fonctionnement des participations :  
Lettres du maire / contacts / visibilité ...

### Obligations du candidat :

Pour mener à bien notre mission l'agent est appelé à travailler en concertation avec le comité du projet. Il s'engagera à :

- Respecter les orientations et objectifs tracés pour les activités programmées ;
- Réalisation des activités de projet dans le délai demandé
- Réaliser les tâches techniques émanant des décisions du Bureau Technique de la Fédération ANMAR ;
- Rédaction des rapports techniques des projets, réunions, ateliers, etc.
- Se déplacer et visiter les acteurs associés au projet pour la mise en œuvre et promotion des initiatives.

## III. QUALIFICATION DU L'AGENT

- Un diplôme supérieur dans le domaine de développement ;
- Au minimum 5 ans d'expérience en développement et processus communautaire ;
- Expérience labouable avec des associations de développement ;
- Une bonne maîtrise orale et écrite de l'arabe et français, avec la valorisation de la maîtrise d'espagnol ;
- Avoir des capacités de synthèse, et de rédaction des rapports ;

## IV. À TENIR EN COMPTE :

*Projet de promotion de la démocratie locale participative à Oujda et à Berkane. Maroc.* 3

Le Comité de Sélection aura en compte la capacité du candidat de mettre à disposition un véhicule de sa propriété pour assurer les déplacements. Les frais de déplacement seront couverts par le projet.

Prié de signaler dans le Curriculum Vitae si le candidat est propriétaire d'un véhicule.

#### **V. DURÉE DU CONTRAT**

Du 12 Novembre 2020 jusqu'à le 30 mai 2021. Il est établi une durée de 7 mois.

#### **VII. RÉMUNERATION**

La Fédération ANMAR établira un contrat de 7 mois avec les candidats sélectionnés. Le montant mensuel brut du contrat est de 8.700,00 MAD.

#### **VIII. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATS**

Niveau académique : 30%

Expérience : 40 %

Disponibilité d'un véhicule : 20 %

Éventuellement, le Comité de Pilotage pourra faire appel au candidat à un entretien afin de connaître de près ses capacités et aptitudes.

#### **IX. LITIGES**

Tout litige sera résolu dans l'autorité compétente au Maroc.

Toute question ou insensibilisation supplémentaire puisse être consulté par courrier électronique, sur les adresses : [coordination.anmar@gmail.com](mailto:coordination.anmar@gmail.com); [sergio@andaluciasolidaria.org](mailto:sergio@andaluciasolidaria.org);